

Licenciements : pour que la peur change de camp !

Aux États-Unis, l'agence fédérale consacrée à l'aide internationale a été démantelée en quelques semaines, sans même que ses employés aient pu récupérer leurs affaires personnelles. Cela a concerné 2 200 agents fédéraux. La semaine dernière, ce sont 200 000 fonctionnaires stagiaires qui ont été licenciés. Les Trump et les Musk s'en prennent aux migrants et aux fonctionnaires. Et, demain, à toutes les travailleuses, à tous les travailleurs, qu'ils attaquent bout par bout.

L'hécatombe, c'est aussi de ce côté de l'Atlantique !

Cela se passe aux États-Unis et Trump-Musk sont des brutes ? Certes. Mais ce que font l'État et les patrons français est-il si différent ? Vendredi, on apprenait que le personnel de trois revues musicales prestigieuses était licencié par leur nouveau propriétaire, le PDG du groupe Albin Michel : rentables, mais pas assez ! Même chose dans l'industrie du jeu vidéo qui a licencié 14 000 personnes dans le monde en 2024, dont plusieurs centaines en France.

À Cholet et Vannes, Michelin a décidé de fermer deux usines : 1 254 travailleurs licenciés. Même chose pour les salariés du groupe Auchan qui a annoncé le licenciement de 2 389 salariés. Et l'on ne compte pas les entreprises plus petites qui ferment leurs portes, sous-traitants de donneurs d'ordre qui ne leur en donnent plus, justement. Depuis septembre 2023, il y a eu, selon la CGT, 286 plans de suppressions d'emplois concernant près de 300 000 travailleurs.

Pendant ce temps, ce qui occupe le gouvernement, c'est sa propagande raciste sur l'insécurité (montée en épingle) et contre les migrants. Sur les licenciements, silence radio. Quand le gouvernement s'intéresse à l'emploi, c'est pour durcir les conditions du chômage !

Leurs milliards de profits et la menace du chômage sur tous les travailleurs

Michelin affiche 1,9 milliard de profits. Auchan appartient à la famille Mulliez, cinquième fortune de France, et a touché ces dernières années plus de 500 millions d'euros d'aides publiques en tout genre. En 2024, les entreprises du CAC 40 ont distribué 98 milliards de dividendes à leurs actionnaires. Les grosses entreprises donneuses d'ordre, celles qui sont à l'origine de la vague de licenciements, vont bien. Alors, pourquoi ces licenciements ? Bien sûr pour faire davantage de profits en exigeant le même travail avec moins de salariés. Mais pas seulement.

Aux États-Unis, un des chefs de l'administration Trump déclarait il y a deux ans, parlant des fonctionnaires : « Nous voulons que les bureaucrates soient traumatisés », ajoutant qu'il voulait qu'ils aillent au travail la boule au ventre. Et c'est bien le résultat que le patronat, là-bas comme ici, voudrait obtenir : précariser tous les emplois, faire que tous les travailleurs – même ceux qui se croient protégés par leur statut ou la spécificité de leur travail – se sentent menacés et acceptent tout sans réchigner.

S'organiser pour une contre-offensive de tous les travailleurs

Les directions syndicales dénoncent les licenciements. Mais elles laissent les travailleurs licenciés se battre entreprise par entreprise, et beaucoup le font avec détermination. Mais seuls, les uns après les autres, donc. Sans réelle coordination et sans autre perspective que de tenter de négocier le plus possible d'indemnités. Mais, même pour cet objectif-là, c'est tout autre chose qui serait nécessaire ! Pour lutter contre les licenciements, les rendre impossibles, il faut une mobilisation d'ensemble, car oui, toutes les travailleuses et tous les travailleurs sont menacés.

En l'absence de volonté des directions syndicales, c'est par en bas qu'il faut créer les liens et fixer des objectifs communs. Pour élargir progressivement la mobilisation d'une usine à la région, de la région au pays, en faire un événement politique. Et faire que ce soient les patrons et les possédants qui aient la boule au ventre !

Blocs opératoires : un palliatif qui aggrave la situation

Un nouveau décret appliqué depuis fin janvier permet à n'importe quelle infirmière de pratiquer des gestes spécialisés en bloc opératoire, travail normalement réservé aux Ibode, les infirmiers et infirmières de bloc opératoire diplômés d'État, qui suivent une formation supplémentaire de deux ans pour acquérir cette qualification très technique. La seule condition exigée par le décret est d'avoir au moins un an d'ancienneté et de suivre une formation de 21 heures. Comme si 21 heures allaient suffire à assimiler deux ans de formation ! Pour pallier le manque de personnel, le gouvernement est prêt à mettre en danger les patients.

Palestine occupée : nouvelle brimade à l'encontre du Dr Abu Safiya

Le docteur Hussam Abu Safiya est un pédiatre qui dirigeait à Gaza l'hôpital Kama Adwan avant son arrestation en décembre dernier par les forces israéliennes après une opération visant l'établissement hospitalier. Il est actuellement détenu dans la prison d'Ofer, en Cisjordanie. Les autorités sionistes viennent d'annoncer qu'il avait été placé dans la catégorie des « combattants illégaux », une législation qui viole les conventions internationales sur les prisonniers de guerre et qui permet de le détenir en prison indéfiniment, sans procès et sans connaître les charges retenues contre lui. Son avocat, qui avait enfin pu le rencontrer cette semaine, a indiqué qu'il a été soumis à la torture et aux mauvais traitements dans les centres de détention israéliens. Ce qui n'étonnera plus personne.

A votre bon cœur... plutôt qu'à celui du gouvernement

« *En 2025, l'hôpital Bicêtre de l'AP-HP lance un projet d'humanisation des espaces communs de la pédiatrie [...] Participez à la campagne de dons !* » C'est ainsi que flyers et affichettes, dispatchés dans les halls et les couloirs, invitent personnels et usagers à verser leur aumône. Une collecte locale qui s'ajoute à celle des « Pièces Jaunes » de Brigitte Macron ? C'est certain que les locaux de la pédiatrie auraient besoin de travaux... comme presque tous les autres services d'ailleurs. Mais pourquoi nous solliciter ainsi, soignants et patients, alors que le gouvernement Bayrou fanfaronne sur le milliard d'euros supplémentaires accordé aux hôpitaux ?

Des parkings bien rentables

Dans des hôpitaux à Bordeaux, Brest ou Le Mans, les directions ont recours à des sociétés privées pour s'occuper des parkings, ajoutant en plus des frais de soins et d'accompagnement (du matériel et des médicaments), des frais de stationnement pour les familles qui visitent les patients.

Ils prennent les patients pour des vaches à lait et les soignants pour des moutons.

Budget Bayrou ? Le compte n'y est pas !

Bayrou communique sur un milliard d'euros supplémentaire pour les hôpitaux dans son projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025. Il affirme que cet argent supplémentaire représente « *l'équivalent du recrutement de 15 000 soignants* ». Ça peut sembler beaucoup mais en réalité un milliard d'euros, c'est à peine 0,4 % du budget des hôpitaux. Surtout, ce milliard pèse peu face au déficit des hôpitaux qui s'amplifie d'année en année (près de 3,5 milliards en 2024). Et il se creuse encore, notamment à cause de l'inflation, qui pèse dans toutes les dimensions des hôpitaux : achat de matériel, coût des traitements, maintenance des locaux... La Fédération hospitalière de France estime le sous-financement cumulé de l'inflation à 1,3 milliard.

Du coup on nous demande toujours de faire plus avec moins de moyens et de personnel... Les collègues en grève à Guingamp et à Montpellier nous montrent la voie à suivre si on veut obtenir l'argent dont nous avons besoin pour fonctionner.

Un malade du cancer mis à la porte sous la pluie à Saint-Louis

Le Canard Enchaîné rapporte un fait scandaleux : le 9 octobre à l'hôpital de Saint-Louis, un malade avec un cancer métastasé au poumon a été mis à la porte alors qu'il n'avait plus de logement, pas de famille pour le prendre à charge ni de couverture sociale. Mis à la porte dans un fauteuil sous la pluie, il est resté à l'entrée sans savoir où aller avant que des collègues, probablement plus humains que ceux qui l'avaient mis à la porte, l'aient fait accepter aux urgences. Il est décédé une semaine plus tard... Voilà à quoi peut conduire le manque de moyens et la pénurie : on met à la porte des patients sans droit à l'AME ou à la sécu, pour libérer un lit...